

Les politiques maritimes des cités du Nord égéen de la Chalcidique à la Propontide : institutions, économie, défense (IVe – IIe s. avant notre ère).

Le sujet de recherche portera sur les politiques maritimes mises en œuvre par les cités du littoral du nord de la mer Egée entre le début du IVe siècle et la première moitié du IIe siècle av. n.è. Nous examinerons leur élaboration et leur mise en œuvre de politiques maritimes dans trois domaines : les institutions civiles, l'économie et la défense.

Le Nord égéen forme une longue bande maritime ouest-est qui englobe la mer de Thrace et l'Hellespont et qui s'étend jusqu'à la Propontide, le détroit du Bosphore marquant la frontière avec la mer Noire. Nous engloberons toutes les cités grecques indépendantes (à l'exclusion donc des clérouques athéniennes) qui parsèment le littoral depuis la péninsule de la Chalcidique jusqu'au Bosphore. Nous laisserons de côté les îles, à l'exception de Samothrace et de Thasos, qui s'apparentent davantage à des cités continentales.

Cet ancrage géographique justifie de commencer notre recherche au début du IVe siècle, la fin de la thalassocratie athénienne permet aux cités de mener des politiques maritimes plus autonomes, et en parallèle les institutions civiles des cités se consolident, un phénomène qui caractérise la totalité du monde grec aux IVe-IIIe siècles. À partir du règne de Philippe II (359-336), les cités du Nord égéen sont progressivement intégrées dans le royaume de Macédoine, mais elles conservent leur forme politique et un degré d'autonomie variable qu'il faudra évaluer au cas par cas (Hatzopoulos, 1996). Puis, sous les Diadoques (323-277), l'autorité royale en Macédoine se délite en raison des nombreux conflits, ce qui permet aux cités de continuer d'exercer des politiques autonomes. En 277 Antigonos Gonatas s'impose au sein du royaume de Macédoine, un royaume restreint et affaibli. Les Antigonides opèrent un recentrage autour du cœur historique de la Macédoine, les cités côtières de la Chalcidique et de la Thrace occidentale occupent dès lors les marges du royaume. Quant à la Thrace orientale, entre le fleuve Nestos et les Détroits, le territoire jouit d'un état de semi-indépendance, n'appartenant directement ni aux Antigonides, ni aux Séleucides.

Du IVe au IIe siècle, les cités du Nord égéen profitent du fait que les monarchies locales ne mènent pas systématiquement des politiques d'ingérence dans leurs affaires, soit pour des raisons stratégiques soit parce qu'elles en sont incapables. Ainsi, du point de vue des cités, une unité temporelle se dessine entre ca. 390 et les années 150, qui enjambe la coupure traditionnelle entre époque classique et hellénistique. Au cours de cette période, les cités projettent leur action vers l'archipel égéen qui, libéré de la thalassocratie athénienne, devient un espace d'interactions intenses et complexes, pacifiques et militaires, diplomatiques et économiques, entre divers acteurs. La création de la province romaine de Macédoine en 146 av. n.è. sera retenue comme la date de fin de cette étude, elle marque le début d'un processus de provincialisation de l'ensemble du nord-égéen et au-delà de la Méditerranée hellénistique. Désormais, les cités sont soumises à une autorité hégémonique unique, Rome, qui fabrique un espace maritime méditerranéen unifié sujet à ses règles.

Notre objectif sera d'examiner comment les communautés civiles des cités du Nord égéen élaborent des politiques maritimes dans un contexte historique qui évolue entre la fin de l'hégémonie athénienne et l'arrivée de Rome. Dans quelle mesure les cités saisissent-elles l'opportunité de cette « parenthèse » hégémonique pour réaliser des politiques globales relatives à la mer, à la fois dans les domaines institutionnel, économique et militaire ?

Contexte scientifique

Dans le contexte scientifique actuel, l'apport de ce projet de recherche serait principalement de s'intéresser à un espace géographique précis, le Nord égéen, du point de vue des cités et des acteurs politiques locaux dans leur rapport à la mer. La vitalité des cités hellénistiques n'est plus à démontrer (Robert 1969 ;

Gauthier 1984 ; Gauthier 1987). Cependant, les recherches relatives furent largement polarisées par l'Asie mineure (Brun 2021) et le Nord égéen demeure un espace peu étudié pendant les IVe-IIe s. A propos des politiques maritimes, Athènes constitue à la fois la matrice des études antiques sur le sujet (Rhodes 1985) et l'exception absolue à l'échelle du monde des cités. Récemment, l'apport des *subaltern studies* dans l'histoire antique a conduit à un renversement des perspectives, avec la publication de travaux sur les hégémonies maritimes du point de vue des « dominés » (Constantakopoulou 2007; Bonnin 2015), mais ces travaux portent principalement sur l'espace cycladique. Enfin, cette thèse s'inscrira plus largement dans le champ des études méditerranéennes (Braudel 1949) et s'appuiera sur les approches écologique et interactionnelle (Horden et Purcell 2000) pour appréhender les rapports des communautés politiques avec leur environnement maritime.

Objectif scientifique

Le projet de recherche sera articulé autour du contenu de ces politiques maritimes afin d'évaluer de quelle manière les cités du nord-égéen conçoivent la mer comme un espace d'action politique.

Le premier axe de recherche portera sur les politiques maritimes dans le cadre interne de la cité, et nous adoptons une acception large du mot politique qui englobe des décisions et des institutions qui relèvent des domaines exécutif, juridique, législatif, économique et militaire. Nous examinerons les modalités de la délibération politique, les lois promulguées et les magistratures établies en lien avec les territoires maritimes et les activités navales, commerciales ou guerrières. Le fonctionnement pratique de ces institutions sera également abordé sous un angle comparatif, entre les différentes cités étudiées, afin d'examiner des phénomènes de *peer polity interaction* (Ma 2003). Cette étude comparative pourra être élargie à d'autres cités maritimes du monde grec.

Un deuxième axe de recherche sera consacré aux politiques maritimes en tant que rapport construit avec l'extérieur. Il sera question d'interactions, pacifiques ou conflictuelles, par et en mer avec d'autres cités maritimes, à échelle locale ou plus largement égéenne. D'abord, nous examinerons les orientations politiques des cités vis-à-vis de la puissance athénienne au IVe siècle, puis face aux multiples puissances qui tentent de s'imposer dans l'espace égéen pendant l'époque hellénistique. Nous mettrons également en avant des formes d'interaction plus symétriques qui produisent des réseaux politiques et commerciaux entre cités maritimes.

Approche scientifique

Pour mener une étude globale et comparative des politiques maritimes des cités du nord-égéen une approche interdisciplinaire sera adoptée. Les cités examinées n'ont pas produit des sources littéraires, il sera donc nécessaire de procéder à une relecture des sources littéraires athéniennes (Démosthène, *Discours*). Nous placerons également au coeur de notre approche l'analyse des documents épigraphiques gravés par ces cités, qui offrent un matériel important et souvent sous-exploité d'informations sur leur vie politique et leurs orientations stratégiques. L'approche institutionnelle et économique appelle également à une exploitation des sources numismatiques, avec une analyse axée à la fois sur les modalités de la production, sur les types monétaires et sur les circulations numéraires. Enfin, l'étude englobera les sources archéologiques, notamment liées aux installations portuaires et à l'organisation de la trame urbaine autour du port.

Ce projet de recherche se réalisera dans le cadre d'une co-tutelle entre Sorbonne Université et l'Université de Patras (Grèce). Ce partenariat européen permettra au projet de bénéficier des approches méthodologiques et théoriques mises en place au sein des deux institutions et de disposer d'un ancrage en Grèce, qui facilitera l'exploitation du matériel épigraphique, numismatique et archéologique présent sur place et l'éventuelle réalisation d'enquêtes de terrain en Macédoine et en Thrace. L'Université de Patras participe activement aux échanges universitaires européens et aux programmes de recherche internationaux, renforçant ainsi la portée du projet.